

Regards sur les Arts de la Rue et leur Temps.

1/ Liminaires

Ce début 2008 marque la fin symbolique et calendaire du Temps triennal des Arts de la Rue. En guise d'au revoir discret, il m'a semblé opportun de porter un regard prospectif sur ce secteur artistique consacré aux espaces publics et d'en reprendre (en les survolant) les grands axes essentiels qui ont été répertoriés et travaillés pendant ce Temps des Arts de la Rue afin de les mettre en perspective car dans les années qui suivent tous les « interlocuteurs/partenaires » des artistes et des professionnels des Arts de la Rue auront été confortés et/ou renouvelés. C'est dire combien les réflexions, les concertations, les collaborations qui auront lieu dans cet immédiat « après Temps des Arts de la Rue » revêtiront une importance considérable car, de facto, elles consolideront (ou non) les avancées que cette mobilisation de tous a mis en œuvre.

Débatues au cours de notre dernière séance de travail et d'échanges, elles font l'objet d'un « texte feuille de route » émanant du Président du comité de pilotage. Il sera adressé à tous les partenaires des arts dans l'espace public car ce survol résume les « suggestions/réflexions » d'artistes et de professionnels, en qui j'ai grande confiance et qui ont beaucoup œuvré pendant ce temps triennal. Les citer tous reviendrait à dresser un inventaire à la Prévert !

* * *

Depuis une trentaine d'années, ce secteur de la création destinée aux espaces publics ne cesse d'être en mutation. Et cette mutation continue s'est progressivement enrichie et s'est souvent révélée être bénéfique aux publics, aux équipes artistiques et professionnelles, ainsi qu'aux villes et aux collectivités territoriales qui ont, petit à petit, accepté d'en être les porteuses et les soutiens.

Au fur et à mesure, le paysage a évolué et s'est apaisé. Les relations entre les festivals, les centres nationaux, la Fédération nationale, les fédérations régionales, HorsLesMurs et les compagnies – petites ou grandes, anciennes ou récentes – se sont clarifiées. Tous semblent avoir compris et accepté « la raison d'être des autres » et peuvent, de ce fait, mieux explorer toutes les voies de la complémentarité. Aujourd'hui, cette mutation constante, éminemment souhaitée et nécessaire, s'inscrit dans un contexte plus difficile pour le spectacle vivant en général et donc pour les Arts de la Rue en particulier : évolution des regards, des techniques, des comportements, des urgences...

En outre, le rôle de l'État est réexaminé et cet examen pourrait avoir comme conséquence une stagnation, voire un recul. Or, son rôle de « partenaire » exigeant et qualifiant reste primordial vis-à-vis des autres collectivités publiques. De ce point de vue, nous devons savoir gré au ministère de son engagement tant moral que financier, dans ce Temps des Arts de la Rue qui s'achève. Il serait extrêmement préjudiciable au secteur que cette détermination qui a été la sienne (au cabinet et à la DMDTS, un peu moins dans beaucoup trop de DRAC) soit en retrait à l'avenir.

De leur côté, les collectivités territoriales qui doivent, de plus en plus, être les soutiens et les « facilitateurs » naturels des formes artistiques capables d'investir tous les types de territoires et qui savent susciter l'intérêt de tous les publics, marquent un véritable intérêt de principe. Mais les actions fortes sont encore trop peu nombreuses bien que plusieurs d'entre elles aient, pendant ce Temps des Arts de la Rue, pris des décisions et mis en place des mesures dont l'exemplarité est indéniable et que de plus en plus d'événements d'arts contemporains se préoccupent de l'espace public.

Quant au réel rayonnement que les compagnies et les structures françaises exercent au niveau européen, il peut revêtir une opportunité remarquable pour accompagner et renforcer le développement et la mutation de notre secteur. La très prochaine présidence française est une occasion à ne pas laisser passer.

2/ Créations-écritures

Sur cette question-clé, le bilan du Temps des Arts de la Rue est clairement positif dans un domaine où l'Etat a vu et a assumé son rôle : création des Centres Nationaux des Arts de la Rue (CNAR), renforcement de Lieux publics, soutien à toute une série d'autres lieux d'appui pilotés par des

compagnies ou par des villes, dispositif d'aide à l'écriture avec la SACD... Ces avancées structurantes ne doivent pas masquer les faiblesses sur les questions institutionnelles et de créativité.

Tout d'abord, le réseau des CNAR reste fragile. Cette labellisation et les mesures financières qui les ont accompagnées sont des avancées essentielles. Mais CNAR n'est pas un label national comme sont les CDN ou les Scènes nationales. Il est urgent, sous peine de retours en arrière, de rendre autonomes les CNAR qui sont encore en régie directe. De même, même si cela pose en retour des questions de financement, la pérennisation des CNAR liés à des compagnies passera par leur autonomisation progressive.

Ce réseau CNAR ne doit pas être un réseau fermé. Tout d'abord, certains lieux existants revendiquent leur labellisation. Leurs arguments en termes de soutien à la création et de maillage du territoire sont pertinents. Et l'Etat aurait intérêt à entendre ces demandes. Mais de toute façon, il est important que les CNAR travaillent en réseau avec Lieux publics, et avec l'ensemble des lieux d'appui qui accueillent et coproduisent les compagnies.

Le Temps des Arts de la Rue a tenté de lancer une dynamique de la Commande publique. L'objectif était multiple : reconnaître les écritures éphémères comme créations à part entière, pousser des créateurs peu habitués à se confronter et se nourrir de l'espace public, bousculer les frontières disciplinaires, aider les villes à lancer des événements à fort contenu artistique. Si la tentative n'a pas produit tous ses fruits, les questions soulevées restent essentielles. Une initiative du Ministère de la Culture en centrale concernant la création pluridisciplinaire serait sans doute d'une considérable utilité.

De même les CNAR et autres lieux, en synergie avec d'autres producteurs du spectacle vivant, pourraient être volontaristes dans les propositions faites aux metteurs en scène, chorégraphes, circassiens ou plasticiens pour qu'ils proposent des œuvres dédiées à l'espace public. Ces dispositions accéléreraient la diversité et, à terme, le nécessaire renouvellement des formes.

Toutefois, ces perspectives ne pourraient pas être isolées des indispensables mesures d'une politique volontariste de la diffusion ; les Arts de la Rue, comme d'ailleurs les Arts de la Scène, ont un caractère éphémère qui les contraint à rencontrer leurs publics sur une très courte durée. Faute de quoi ces créations resteraient vaines.

3/ Diffusion

Car sur ce deuxième grand dossier, le bilan du Temps des Arts de la Rue est limité, et la situation globale reste délicate. Les causes sont multiples et connues : baisse de régime des festivals liés aux villes, difficultés pour le réseau généraliste de travailler sur l'espace public, positionnement de l'Etat qui se voit comme facilitateur de la diffusion dont la responsabilité reste aux acteurs de territoires.

Dans le cadre du Temps des Arts de la Rue, peu de préconisations ont pu être concrétisées. Et on peut remarquer que les scènes les plus engagées dans les Arts de la Rue sont restées à l'écart du Temps des Arts de la Rue, de ses réflexions et de ses actions (ce qui rejoint la question d'un réseau CNAR fermé).

Par rapport à un marché qui se modifie, les politiques volontaires ont leurs limites, mais deviennent encore plus importantes. Deux directions sont à poursuivre : le réseau généraliste et les saisons territoriales de façon à bien implanter les propositions dans des bassins de populations circonscrits.

Il est faux de croire que le réseau généraliste méconnaît les Arts de la Rue. Les scènes qui ne s'aventurent pas dans l'espace public le font pour deux raisons distinctes : choix de leurs directions qui ne trouvent pas de projets artistiques intéressants pour elles, et problèmes financiers de projets demandant souvent un accompagnement technique particulier et ne générant pas de billetterie. C'est là où l'on touche la contradiction entre moments festifs urbains, dont la gratuité est consubstantielle au projet, et œuvres contemporaines en espace public qui touchent des publics choisis et ciblés.

L'outil naturel d'accompagnement des scènes est l'ONDA. Les questions qui ont été posées sur le bilan réel de l'action de l'ONDA durant le Temps des Arts de la Rue ne doivent pas faire perdre l'action de cet organisme en direction du secteur. L'ONDA, au-delà de son rôle de soutien financier, est un nécessaire outil de qualification auprès du réseau généraliste et une structure d'information de premier plan.

L'autre chantier engagé est celui des saisons territoriales. Cela semble une piste extrêmement prometteuse car elle permet une véritable coopération entre l'Etat et les collectivités territoriales de manière concrète. Il faut d'ailleurs laisser la place à l'inventivité des opérateurs culturels de terrain,

qu'ils soient labellisés ou non, qu'ils soient « rue » ou non, pour trouver des formes adaptées et donc ne pas trop formater le type de saisons territoriales. C'est aussi mettre en avant la formidable capacité des Arts de la Rue à travailler dans des territoires sans équipements culturels. Cette voie est à explorer de manière prioritaire, justifiant encore plus l'organisation de la profession en fédérations régionales.

4/ Europe-International

Le Temps des Arts de la Rue a permis de contractualiser l'engagement européen de Lieux publics. Le Centre national de création, dans le paysage général, est un des partenaires du réseau de production-crédation. Mais il a aussi un rôle de défricheur européen, via IN SITU qui regroupe déjà plusieurs opérateurs français ou via ses autres actions : coproductions européennes, aides à la mobilité, outils de réflexion. Il sera intéressant d'ancrer encore plus cette dimension, travailler à un statut de centre européen. Ce qui rend encore plus nécessaire sa place centrale au sein de la future Cité des Arts de la Rue à Marseille qui devra être partiellement redéfinie.

D'autres grands opérateurs sont engagés sur cette dimension. HorsLesMurs en particulier, via Circostrada Network et l'étude pour le Parlement européen, peut être un acteur important d'une reconnaissance européenne des Arts de la Rue. Et la Fédération nationale des Arts de la Rue, de son côté, œuvre à faire naître une Eurofédé. La présence en Europe est une question-clé, pas seulement en termes de reconnaissance ou d'élargissement d'un marché, mais en termes de confrontations artistiques à des traditions ou des esthétiques qui renouvellent les œuvres.

En revanche Culturesfrance n'a pas été en mesure de lancer une opération spécifique d'envergure. Cela est dû à des raisons liées aux mutations et aux difficultés de cet organisme, et ne permet pas de conclure le Temps des Arts de la Rue à l'échelle européenne. De manière générale, le soutien, jusqu'ici très sensible de Culturesfrance aux Arts de la Rue, semble sur une voie descendante. Cela serait un recul très grave quand on connaît la forte présence des compagnies à l'étranger. Via Culturesfrance ou d'autres solutions, il serait important que l'Etat ne perde pas son rôle dans cette action.

Quant à la présence des Arts de la Rue dans les politiques internationales des collectivités, l'intérêt est lui aussi très fort mais les exemples bien rares.

5/ Formation, recherche, éditions

Sur le plan de la formation, le Temps des Arts de la Rue a permis à la Formation Avancée et Itinérante des Arts de la Rue (FAI AR) de se concrétiser, même si ce projet était antérieur. L'arrivée de cette formation supérieure est déjà en elle-même un petit bouleversement dans un secteur où artistes et compagnies se sont formés seuls. La question de la formation continue (ou en alternance) des interprètes reste à développer. De même il serait intéressant de proposer aux artistes ne se destinant pas au travail dans l'espace public une initiation à cette spécificité au cours de leur cursus. Les initiatives (Etat-régions, organismes de formation, CNAR...) sont à encourager, à développer en les structurant.

La recherche universitaire sur le secteur avance, à la fois en réseau et appuyé sur de fortes initiatives personnelles. Le Temps des Arts de la Rue a permis une structuration de ces travaux, et il faut maintenant rester attentif afin de ne pas en perdre le bénéfice. Le constat est le même sur le plan éditorial qui a pu se concrétiser grâce à ce Temps des Arts de la Rue. Une initiative d'information sur cette politique éditoriale reste une nécessité à mettre en œuvre. Les bibliothèques publiques et celles des lieux sont des points potentiels de diffusion de ces ouvrages qui méritent un public de « non-spécialistes ».

Le maintien affirmé de cette politique (éditions, recherche, formation) est absolument nécessaire car elle est un complément à celle d'une politique de création/diffusion dans les régions.

6/ Compagnies

Le Temps des Arts de la Rue a joué un rôle important dans la solidification des compagnies : emplois permanents, conventionnements en nombre appréciable, pérennisation du Fonds d'aide aux résidences de création, meilleure prise en compte par les DRAC, investissements sur des lieux partagés. Mais ces avancées se heurtent à la situation très difficile des compagnies en général : effet des modifications de l'intermittence, pas de dynamique de la mutualisation ou de la production déléguée par les institutions.

Ces questions fondamentales sortent du cadre des Arts de la Rue. Il est donc essentiel que les interprètes, les compagnies et les opérateurs soient plus présents dans les différentes organisationnelles professionnelles d'employés ou d'employeurs afin que les spécificités de la « rue » y soient entendues. De même, les institutions publiques ont la responsabilité de ne jamais oublier ce secteur lors des réflexions ou décisions générales (conception de l'aménagement public par exemple).

7/ Espace public

Le Temps des Arts de la Rue a permis de réaliser le fort important *Guide des bons usages*. Mais au-delà de cet outil très pertinent, la question de l'utilisation de l'espace public est et sera de plus en plus fondamentale. Les Arts de la Rue doivent de plus en plus prouver aux élus que ce type de manifestation est un « plus » important en termes d'aménagement urbain, de regard sur l'urbanisme, de lien social.

Au plan national, la probable réorganisation du Ministère de la Culture peut permettre de globaliser la question de l'espace public avec les arts plastiques, les arts visuels, la politique de la ville ou de l'urbanisme.

8/ Communication, événement

La grande peur des professionnels était au départ de juste lancer une opération médiatique. De fait, le Temps des Arts de la Rue a été avant tout structurant, et l'événementiel ne s'est imposé qu'en clôture. Rue libre !, avec ses limites, a été une réelle réussite humaine et médiatique. Quels que soient les doutes sur les futures journées annuelles, il serait extrêmement dommage de ne pas s'appuyer sur cette initiative pour pérenniser un temps de lisibilité, hors période estivale, et d'y associer encore plus collectivités et scènes ; la Fédération nationale, les fédérations et collectifs régionaux, les CNAR, les compagnies et leurs lieux doivent garder cette initiative en concertation/collaboration avec les diverses collectivités publiques interlocutrices. Lisibilité et reconnaissance publique en dépendent.

En guise de conclusions provisoires

Il faut le marteler, malgré ses limites, le Temps des Arts de la Rue est une grande réussite. C'est une avancée en termes de reconnaissance, de structuration, de moyens. Cette réussite est due à la mobilisation très responsable des professionnels, d'un effort important de la DMDTS en moyens financiers et en réelle transparence. Et également à la présence soutenue d'élus et de professionnels très investis dans ce secteur, et un secrétariat général, conduit par HorsLesMurs, engagé et efficace.

Mais en 3 ans, de nombreux sujets ont été étudiés, des préconisations ont été faites, et de nombreuses réalisations restent encore à mettre en oeuvre. C'est pour cela qu'il est important que le Ministère de la Culture poursuive son effort d'intelligence, de vigilance et de concertation, qu'il ne remette pas en cause certains acquis, et qu'il continue sa montée en puissance progressive sur les sujets les moins développés. Le développement des Arts de la Rue passe probablement aujourd'hui par le travail territorial et par l'échelle européenne. Mais l'Etat devrait continuer son effort sous peine de voir ces deux types de partenaires ne pas s'investir suffisamment.

Le prolongement des actions qui ont été engagées, leur consolidation et leur développement, la mise en oeuvre des préconisations du comité national de pilotage du Temps des Arts de la Rue, justifieraient la poursuite d'une politique de concertation/collaboration. La mise en place d'un conseil national Arts de Rue ou d'un comité de suivi s'imposerait donc, réunissant l'Etat à travers différentes directions régionales et centrales, les représentants des collectivités territoriales, les organismes parapublics, les artistes, les professionnels. Cet organe de discussion, d'information et de réflexion suivrait les mesures mises en place, accompagnerait celles qui devront être créées, inventerait celles qui se révéleront être nécessaires.

L'incontestable bénéfique qu'ont été ces trois années d'intense mobilisation ne serait pas ainsi dissous au bout de quelque temps et faciliterait, en les banalisant, l'écoute et le rapprochement des différents acteurs des Arts de la Rue.

*Yves Deschamps,
Président du Comité national de Pilotage du Temps des Arts de la Rue*